

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1981**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers (ESA)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers., Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

* Activités visées : Le métier de base de l'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers consiste à poser et résoudre des problèmes de nature technologique, concrets et souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre de produits, de systèmes ou de services.

L'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers étudie un problème dans sa globalité, en prenant en compte toutes les contraintes, qu'elles soient techniques, économiques, humaines, sociales...

L'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers anime et dirige des équipes dans un contexte pluriculturel.

Il exerce son activité dans l'un des 4 domaines suivants :

- Environnement et Aménagement
- Agriculture, filières et territoires
- Management et Technologie en Industries AgroAlimentaires
- Agroeconomie et Gestion

* Capacités attestées : - il sait équilibrer conception et action

- il maîtrise l'analyse et la synthèse
- il est « pointu » dans un domaine mais adaptable
- il est conscient des réalités du terrain
- il maîtrise la complexité et est capable d'agir dans un environnement incertain en étant réactif
- il a le sens de l'écoute et le sens de « l'humain »
- il sait communiquer en groupe, en particulier dans un milieu international

En outre, il possède une compétence forte dans un ou plusieurs des domaines d'expertise suivants :

* Domaine d'expertise : « Environnement et Aménagement »

- cadre impliqué dans le montage, l'accompagnement, la réalisation et l'évaluation d'un projet de développement agricole et/ou d'aménagement rural, dans les pays du Nord comme du Sud en prenant en compte les aspects environnementaux
- capacités spécifiques :
 - .prendre en compte les différentes dimensions du développement économique, technique, social, culturel, politique, législatif, environnemental.
 - .proposer des actions préventives ou correctives.
 - .animer et communiquer pour faire travailler ensemble des agents et des acteurs de ce projet de développement.
 - .maîtriser les outils d'analyse des territoires (SIG, télédétection, méthode d'acquisition et de traitement des informations spatialisées)

* Domaine d'expertise : « Agriculture, filières et territoires »

- cadre bien au fait des filières des productions agricoles végétales et/ou animales, et de la réglementation en matière environnementale
- capacités spécifiques :
 - .développer des activités, dans les filières agricoles végétales et/ou animales, prenant en compte l'ensemble des aspects techniques, économiques, sociaux ou environnementaux, dans un contexte fluctuant et complexe.
 - .avoir la connaissance spécifique et actualisée des filières de productions, soit animale, soit végétale.
 - .posséder une approche globale de l'exploitation et analyser le fonctionnement des agrosystèmes, de la parcelle cultivée au bassin de production.
 - .établir un diagnostic et faire de la prospective.
 - .gérer les relations et l'interface production/transformation.

* Domaine d'expertise : « Management et Technologies en Industrie Agro Alimentaire »
- cadre qui met en œuvre et pilote des process de production ou des programmes d'innovation technologique, de recherche/développement ou des politiques 'qualité'
- capacités spécifiques :
.traiter les problèmes de qualité/sécurité des aliments sous les angles scientifique, technique, législatif et politique (gestion des risques et communication).
.mettre en œuvre des procédés et organisations industriels.
.appréhender la complexité de l'innovation depuis la création de produits nouveaux jusqu'au marketing et à la mise en marché.
.participer à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions pour l'industrie agroalimentaire et la distribution.

* Domaine d'expertise : « Agro économie et gestion »
- cadre qui tout en mobilisant un savoir faire technique, sera capable de remplir des missions à caractère managérial et/ou commercial dans une entreprise oeuvrant sur des marchés de plus en plus ouverts, nationaux ou internationaux.
- capacités spécifiques :
.maîtriser les outils informatiques de l'entreprise à des fins d'organisation et de communication interne, notamment.
.comprendre et intégrer le processus de création/reprise d'entreprise et repérer les acteurs ressources.
.maîtriser les outils des marchés, des techniques de commerce, de la gestion des risques, des outils financiers.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

* Secteurs d'activité : - Domaine ' Environnement et Aménagement ' : recherche, développement, conseil et aménagement dans les secteurs de l'environnement : instituts publics, collectivités territoriales, organisations professionnelles, cabinets d'expertises...

- Domaine ' Agriculture, filières et territoires ' : recherche et développement, organisation de la production, production agricole, coopératives, organisations professionnelles, entreprises agrofouritures, industries agro-alimentaires...

- Domaine ' Management et technologie en Industries Agroalimentaires ' : industries agro-alimentaires, distribution, bureaux d'études, organismes certificateurs...

- Domaine ' Agro-économie et gestion ' : négoce et mise en marché des produits agricoles, nouvelles technologies de l'information et de la communication, bureaux d'études et de conseil... banques... toute création d'entreprise.

* Types emplois accessibles : - Domaine ' Environnement et Aménagement ' : Ingénieur d'études, Chargé d'études d'impact, Eco conseiller, Gestionnaire de patrimoine, directeur d'Espace Naturel Régional, Cadre collectivités territoriales, Responsable de laboratoire d'analyses...

- Domaine ' Agriculture, filières et territoires ' : Conseiller agricole , Sélectionneur d'espèces, végétales ou animale, Responsable approvisionnement/collecte, Directeur de coopératives, Cadre/commercial, Chef d'exploitation agricole, Responsable d'expérimentation...

- Domaine ' Management et technologie en Industries Agroalimentaires ' : Ingénieur Recherche et Développement, Chef de produit, Directeur marketing, Responsable qualité, Directeur de production, Directeur de magasin en grande distribution, Responsable logistique, Chef de zone import/export...

- Domaine ' Agro-économie et gestion ' : Conseiller d'entreprise, Analyste crédit, Chargé de clientèle Banque, Responsable administratif et financier, Agro-informaticien...

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'obtention du diplôme nécessite : - l'acquisition au cours des trois premières années du cursus, d'unités de valeur relatives à la maîtrise des savoirs fondamentaux pour l'ingénieur, à l'apprentissage de deux langues et à une première initiation à l'agriculture, aux agro-industries, aux sciences économiques et sociales ainsi qu'à l'aménagement de l'espace et de l'environnement ;

- l'obtention d'unités de valeur au sein d'une spécialisation en agriculture, en agro-industries, en agroéconomie, en aménagement de l'espace et en environnement, ou bien dans le cadre d'une formation polyvalente (grâce au système d'options) ;

- un stage ouvrier de deux mois en exploitation agricole ;

- un stage ouvrier de un à deux mois centré sur l'organisation technique agricole ou agro-industrielle ;

- un stage d'étude technique de 2 à 4 mois ;

- un stage recherche-innovation de trois mois entre la 4e et la 5e année d'études ;

- un mémoire de fin d'études (6 à 9 mois) qui fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance orale devant un jury ;

- un niveau d'anglais reconnu par l'obtention d'un examen international ou d'un score minimum à un test normalisé.

Des accords intra-FESIA (Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture) permettent aux élèves d'accéder en 5ème année aux différents domaines d'approfondissement offerts par les écoles de la FESIA.

Toutes les unités de valeur sont validées par des contrôles en cours de formation ou un contrôle terminal. Les modalités d'évaluation sont

définies dans le règlement des études. Certaines dispenses peuvent être prononcées dans le cas d'admissions intermédiaires.

Dans le cas de l'accès par la voie de la Formation Continue, les stagiaires, qui doivent être titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 et avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, suivent un cycle fondamental de 18 mois en enseignement à distance avant d'être intégrés en 4ème/5ème année selon un parcours de 18 mois.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs
En contrat d'apprentissage	X		Enseignants-chercheurs
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Avec de nombreuses universités dans le monde, échanges d'étudiants en Bachelor ou Master. Les parties de cours faites à l'ESA sont le plus souvent reconnues par les partenaires. Avec les universités européennes c'est le système ECTS qui s'applique. Pour les Universités nord-américaines nous développons des cours spécifiques, qui valent des crédits pour ces universités.	Double diplôme avec Wageningen university (NL), North Dakota State University (USA), Clemson university (USA).

Base légale

Référence du décret général :

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la voie de la formation initiale : 4 février 1963
Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la voie de la formation continue : 4 octobre 1988
Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la voie de l'apprentissage : 6 avril 1998

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Dernier arrêté d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur (formation initiale, formation continue, et apprentissage) : 2014

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site internet de l'ESA Brochure Ingénieur ESA
Brochure FESIA Ingénieur formation Continue
Site internet de la FESIA (fédération des écoles supérieures d'agriculture)
Site internet Educagri
<http://www.fesia.org>
<http://www.educagri.fr/agrisup/index.cfm>
<http://www.groupe-esa.com>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :